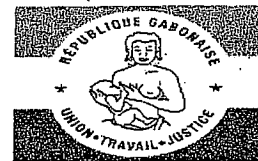


MISSION PERMANENTE DU GABON  
AUPRÈS DE L'ONU À GENÈVE, À VIENNE  
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
AYANT LEUR SIÈGE EN SUISSE



**Déclaration du Gabon**  
**(EPU du Burkina Faso, Genève le 22 avril 2013)**

**Monsieur le président,**

Le Gabon souhaite la bienvenue à Son Excellence Madame Julie SOMDA NIGNA, Ministre des droits humains et de la promotion civique, Chef de la délégation du Burkina Faso et la félicite pour la qualité de sa présentation du rapport du Burkina Faso dans le cadre du 2<sup>e</sup> cycle de l'Examen périodique universel (EPU).

Ma délégation loue les progrès réalisés depuis le premier passage du Burkina Faso à l'EPU et salue l'adhésion et la ratification de nombreux instruments de promotion et de protection des droits de l'homme aussi bien sur le plan international que régional.

Le Gabon se réjouit de l'adoption de nombreuses lois nationales et de la mise en œuvre des politiques publiques ainsi que de l'émergence de plusieurs institutions nationales de défense des droits de l'homme.

Mon pays salue l'engagement du Burkina Faso à combattre les pratiques traditionnelles telles que l'excision, qui entravent la jouissance et l'exercice de tous les droits humains et encourage ce pays à poursuivre sans relâche ses efforts en vue de l'éradication de ces pratiques.

Le Gabon recommande également au Burkina Faso d'assurer la promotion des droits économiques sociaux et culturels, notamment faciliter l'accès à l'éducation des jeunes filles et des personnes handicapées et lutter contre l'analphabétisme.

Enfin, mon pays souligne avec satisfaction l'acceptation et l'application par le Burkina Faso d'un grand nombre de recommandations issus du premier cycle de l'EPU.

Le Gabon invite ainsi la Communauté internationale et le Conseil à continuer de soutenir le Burkina Faso dans ses efforts de promotion et de protection de toutes les catégories des droits de l'homme.

Je vous remercie.